

mère patrie. Je m'occuperai diligemment du complet remboursement de la somme avancée, aussitôt que le *Land Fund* ne subira pas autant la dépression causée par le retard auquel le gouvernement de Sa Majesté a été soumis, lorsqu'il a effectué un arrangement définitif avec la Compagnie de la Baie d'Hudson pour la rétrocession de la colonie, vu qu'il y a peu de doute que lorsque notre nouveau système de finance sera en plein fonctionnement, les revenus suffiront amplement aux déboursés de la colonie.

J'ai etc.,
(Signé) JAMES DOUGLAS.

J'inscris cette pièce au procès-verbal comme prouvant la politique poursuivie jusque-là dans les premiers temps de la colonie, laquelle politique y est clairement résumée. Vais-je lire la réponse?

M. McPHERSON: Cela prouve aussi autre chose. La valeur des terres était de £3,000.

M. KELLY: Quinze dollars par famille.

M. O'MEARA: Cela n'a pas de rapport.

L'hon. M. McLENNAN: Et toute l'île de Vancouver avait été achetée, sauf ces trois districts.

M. PAULL: Non, pas toute l'île Vancouver. La région avoisinant Cowichan l'avait été.

M. KELLY: On parle des districts habités de la colonie, à l'exception de Cowichan, Chemainus et Barclay Sound.

L'hon. M. McLENNAN: Voulez-vous lire la réponse?

M. KELLY: Elle est rédigée en ces termes:

Le secrétaire d'Etat pour les colonies au gouverneur Douglas, C.B.

DOWNING STREET,

le 19 octobre 1861.

MONSIEUR,—J'ai considéré votre dépêche n° 24, du 25 mars dernier, transmettant une adresse émanant de l'Assemblée législative de l'île Vancouver, dans laquelle elle sollicite l'aide du gouvernement de Sa Majesté afin d'abolir le titre des sauvages aux terres publiques dans la colonie, et elle expose les maux pouvant en résulter si l'on ne se conformait pas à cette précaution.

Je me rends très bien compte de la grande importance qu'il y a à acheter sans perte de temps le titre des aborigènes au sol de l'île Vancouver; mais l'acquisition du titre intéresse uniquement la colonie, et l'Assemblée législative ne doit pas s'attendre à ce que le contribuable britannique soit forcé de payer un intérêt afin de fournir les fonds ou le crédit britannique promis à cette fin. Je recommanderais donc instamment à l'Assemblée législative qu'elle vous mette à même de vous procurer les moyens nécessaires, mais que si elle ne croit pas que cela lui sied, le gouvernement de Sa Majesté ne peut pas s'engager à fournir les fonds requis pour un but qui, bien qu'il soit essentiel aux intérêts des gens de l'île Vancouver, est en même temps d'une nature entièrement coloniale et n'entraînerait que des déboursés insignifiants.

J'ai été, etc.,
(Signé) NEWCASTLE.

M. KELLY:—Ce n'est pas tout, monsieur le président: A la demande de M. O'Meara je crois que vous avez ordonné à M. Chisholm d'apporter un mémoire ici?